

Formule 9

LOI SUR LA PROPRIÉTÉ FAMILIALE
RECONNAISSANCE DE LA PROCURATION PAR
LE CONJOINT OU LE CONJOINT DE FAIT

Je soussigné(e), _____, auteur de la procuration ci-jointe
nommant _____ comme mon procureur, reconnais ce qui suit :

1. Je passe la présente procuration de mon plein gré et sans contrainte de la part de mon (ma) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait.
2. Je suis conscient(e) de la nature et de l'effet de la présente procuration.
3. Je passe la présente reconnaissance indépendamment de mon (ma) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait.

(Nom du [de la] conjoint[e] ou
du [de la] conjoint[e] de fait)

(Signature du [de la] conjoint[e] ou
du [de la] conjoint[e] de fait)

(Date)

(Nom du témoin)

(Signature du témoin)

(Date)

Notaire public dans et pour la province du
Manitoba/Commissaire aux serments dans
et pour la province du Manitoba
Ma commission prend fin le _____.

ou

Autre personne autorisée à recevoir les
affidavits en vertu de la *Loi sur la preuve*
au Manitoba
(préciser) _____